



Mini-Val novembre 2024

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com

Crédit photo : Angèle Rivest



AGENDA NOVEMBRE 2024

7 novembre	Comité Les Dynamiques – réunion régulière à 13h30
15 novembre	Activité Jasette et pirouettes parc municipal de 9h30 à 13h
24 novembre	Guignolée porte-à-porte entre 9h00 et 11h00
3 décembre	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19h
6 décembre	Les vendredis libres au centre communautaire

SOMMAIRE

Règlementations.....	p. 2
Sommaire du tonnage 2023-2024.....	p. 2
Info sur la récupération	p. 2
Projets à venir/Sapin de Noël	p. 3
Entretien poteau et plaque d'adresse	p. 3
Permis brûlage/Entretien patinoire.....	p. 3
Avis chasseurs/Les Dynamiques.....	p. 4
Guignolée/Panier de Noël	p. 4
Centre Sportif Mégantic/ALARACINE	p.5
Jasette pirouettes/Formation sentinelle	p.6

RÈGLEMENTATIONS

- Le règlement no 321 relatif à la régie interne des séances de la municipalité et abrogeant le règlement no 262 a été adopté le 6 novembre.
- Le projet du règlement no 322 décrétant la gestion contractuelle et abrogeant les règlements no 282 et no 306 a été déposé et sera soumis pour adoption à une prochaine séance.

COMPARAISON 2023 - 2024

SOMMAIRE DU TONNAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (KG)

	Mois	Ordures résidentielles	Ordures commerciales	Récupération résidences	Récupération commerce	Compost
2023	Août	3 820	1 490	1430	400	
2023	Septembre	3 710	930	1 130	300	
2024	Août	3 940	1 120	1 500	410	1 760
2024	Septembre	3 980	660	1 820	290	1 100

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?
CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



PLUS DE 190 000\$ DE PROJETS À VENIR POUR VAL-RACINE

Comme vous le savez peut-être, Val-Racine a été classée dans le 5^e quintile de l'indice de vitalité économique (IVÉ) du Québec, ce qui signifie que l'évolution de sa population, le taux de travailleurs en proportion de la population et leurs revenus médians classent la Municipalité parmi les plus défavorisées du Québec.

Deux autres municipalités de la MRC du Granit, Piopolis et Stratford, se retrouvent dans le même cas. Ce qui n'est évidemment pas une bonne nouvelle, a cependant l'avantage de nous rendre admissibles à une aide financière spéciale du gouvernement.

Ainsi le Cadre de vitalisation financé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et géré par la MRC a ouvert pour Val-Racine une enveloppe de 172 000\$ permettant de planifier et réaliser des projets d'une valeur de plus de 190 000\$ subventionnés à 90%.

Une première consultation auprès de la population tenue le 14 septembre à l'occasion de la présentation des réalisations municipales de la dernière année, a permis d'identifier certains projets potentiels. Ceux-ci et d'autres qui avaient déjà été proposés, sont présentement étudiés par le conseil municipal.

Une rencontre avec la population se tiendra en janvier 2025 pour présenter l'avancement des réflexions.

DÉJÀ NOËL ?

Les gens qui sont passés devant le centre communautaire ces derniers jours ont remarqué que le sapin de Noël est déjà monté et les lumières installées. Celles-ci ne seront toutefois pas allumées avant encore quelques semaines. Ce serait déjà Noël ? Non.

La principale raison de cette installation hâtive est que les bénévoles qui préparent le sapin à chaque année veulent éviter de se faire prendre par des grands froids plus tard dans la saison. Il est arrivé dans le passé qu'il fasse des moins 15 au moment de monter le sapin, ce qui est loin d'être confortable surtout avec du vent... Samedi dernier, le 2 novembre, il faisait moins 2c.

Cette année, les bénévoles sont Jean-Claude Roy qui a fourni gratuitement une fois de plus le grand sapin, Sylvain Bergeron qui l'a transporté, Serge Delongchamp, Christian Hamel, Pierre Brosseau et Angèle Rivest qui a orchestré l'organisation.

ENTRETIEN POTEAU ET PLAQUE



Afin d'assurer votre sécurité, de faciliter les livraisons et la vidange des boues septiques, nous avons fait l'installation de poteaux et des plaques d'adresse de numéros civiques sur le territoire de la Municipalité.

Nous vous demandons donc d'entretenir, de redresser (au besoin) votre poteau et votre plaque d'adresse en débroussaillant le tour du poteau au moins une fois par année.

PERMIS DE BRÛLAGE



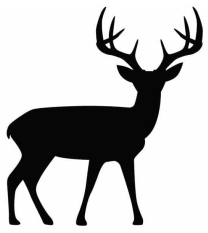
À partir du 15 novembre, les citoyens n'auront plus besoin de faire une demande pour obtenir un permis de brûlage. Nous comptons sur votre bon jugement pour le brûlage de branchages, foin ou autres. Il faut tenir compte du vent et avoir à ses côtés un boyau d'arrosage. Vous pouvez vous référer à SOPFEU pour vérifier l'indice de danger et les restrictions. Vous pouvez également nous contacter au bureau sur les heures d'ouverture.

PATINOIRE 2024-2025



Nous sommes à la recherche de bénévoles pour entretenir notre patinoire cet hiver, afin d'aider Stéphane Parent qui sera engagée pour l'entretien. Pour toutes personnes intéressées vous pouvez nous contacter au bureau.

La patinoire sera ouverte dès que les conditions le permettront.



AVIS À TOUS LES CHASSEURS

Nous vous rappelons qu'en vertu du chapitre 6, articles 66 et 67 du règlement n° 298 concernant le bon ordre et la paix publique et sous peine d'une amende de 100 \$, il est interdit **d'utiliser une arme à feu à moins de 300 mètres du périmètre d'urbanisation ou de tout bâtiment habité ou non dans les limites de la municipalité**, sauf dans les endroits spécialement aménagés à cette fin.

La même directive s'applique aux autres types d'armes tel qu'une fronde, une arbalète, un arc, une arme à air comprimé ou tout objet semblable, et ce, pour une distance de moins de 150 mètres.

LE COMITÉ LES DYNAMIQUES

TABLETTE PUBLIQUE

Nouveauté du comité Les Dynamiques : un peu comme dans les cafés internet, le comité offrira l'utilisation d'une tablette numérique Samsung qui sera mise à la disposition des résidents qui en feront la demande lors d'une visite à la bibliothèque libre-service aux heures de bureau. Elle devra être laissée au bureau municipal au départ de l'utilisateur. Notez cependant que vous ne pourrez obtenir d'aide technique de la secrétaire administrative lors de cet emprunt.

- Le comité souhaite la bienvenue à un nouvelle membre, madame Gracieuse Gosetto.
- La prochaine réunion régulière du comité se tiendra jeudi le 7 novembre à 13h30.



LA GUIGNOLÉE PORTE-À-PORTE

Encore cette année, la population de Val-Racine est invitée à se joindre aux autres municipalités de la MRC à ce grand partage qu'est la Guignolée porte-à-porte.

Cet événement aura lieu le 24 novembre prochain entre 9hrs et 11hrs alors que des bénévoles identifiés à cet effet par le Centre d'Action Bénévole du Granit frapperont à votre porte.

Comme à l'habitude les denrées et l'argent recueillis seront redistribués en paniers de Noël et rendront service tout au long de l'année aux personnes dans le besoin.

Merci à l'avance pour votre générosité remarquable.

Luce Blais, responsable à Val-Racine et chemin de Piopolis, rang de la Colonie et de la route Chesham
Angèle Rivest, chemin de la Butte
Hélène Jetté, Secteur des Montagnais
Suzanne Morneau, chemin de la Montagne
Pascal Matte et Karine Chicoine, chemin St-Léon et le village.



PANIER DE NOËL

La campagne des paniers de Noël, orchestrée par le Centre d'action bénévole du Granit, est lancée.

Les personnes et les familles dans le besoin, désirant recevoir un panier de Noël, doivent s'inscrire en remplissant un formulaire et le retourner avant le 6 décembre prochain.

Il est possible de se procurer le formulaire à notre bureau municipal aux heures d'ouverture.

Les informations sont et resteront confidentielles.

UNE NOUVELLE APPROCHE POUR LE CENTRE SPORTIF MÉGANTIC



Suite à des discussions poussées avec les municipalités du Granit en 2023, une nouvelle entente de trois ans a été proposée par la Ville de Lac-Mégantic. Ainsi, 8 municipalités, dont Val-Racine, en plus de Lac-Mégantic ont accepté cette année de participer au financement du CSM.

De cette façon, grâce à la contribution de la Municipalité, il n'en coûte pas plus cher à nos concitoyens de participer aux activités du CSM que les résidents de Lac-Mégantic. Les municipalités non participantes ont pris des mesures particulières de remboursements auprès de leurs contribuables pour que les tarifs nettement plus élevés pour eux ne les empêchent pas d'accéder au CSM.

Pour avoir les privilèges que procure la contribution financière de la Municipalité au CSM, les citoyens doivent s'inscrire au CSM pour avoir leur leurs Cartes Accès Loisirs. Au 1^{er} octobre 2024, 17 résidents de Val-Racine s'étaient inscrits.

À noter : les premiers dimanches du mois, Desjardins ouvre gratuitement les activités de patinage et de natation à toute la population.



TERRITOIRE ILLUSTRÉ

«Une offre unique de carte illustrée réalisée à la main et sur mesure!»

Bien plus qu'une carte dessinée, c'est un souvenir unique que l'on peut se transmettre de génération en génération comme un héritage. Ce sera pour moi un plaisir d'écouter votre histoire afin d'illustrer sur le papier et dans le temps la relation que vous entretenez avec votre territoire.

"Dessignons ensemble votre Nature!"



ÀLARACINE
DESIGN FORESTIER & RECONNECTION NATURE

(819) 910-0848 / alaracine.ca@gmail.com / www.alaracine.ca / Val-Racine

Jasette et pirouettes

Le vendredi 15 novembre 2024
de 9h30-13h

 Au parc municipal de **Val-Racine**
(à l'arrière du centre communautaire)
2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine



Activité pour les familles, permettant de rencontrer d'autres familles, d'échanger, de s'entraider et de partager!
Nous aurons accès à la salle municipale.
Apportes ton lunch pour manger avec nous!

Activité organisée par
la Maison de la Famille du Granit
Merci de vous inscrire!
819-583-1824
ou par Messenger

Formation sentinelle en gériatrie sociale

Le 15 novembre 2024 de 13h00 à 16h30
(BLOC 1 et 2)
Au 2e étage du restaurant Le Moulin,
3164 rue Laval, Lac-Mégantic.



Les objectifs de la formation sont de :

- **Comprendre** la différence entre vieillissement normal et accéléré.
- **Reconnaître** les signes de vieillissement normal et accéléré à l'aide d'un outil simple et pratique.
- **Connaître** des facteurs déterminants de la santé.

Pour inscription, communiquez avec
Marie-Pier Bouffard au 819-583-2550 poste 717 ou au
gs@sadgranit.com

